

DES DANGERS VOUS GUETTENT

par Bill Durning

Huit années passées comme administrateur du Programme d'entretien et des opérations, des visites d'une quarantaine de missions et, littéralement, de centaines de logements pour le personnel, m'ont fait découvrir une foule de conditions et de situations dangereuses.

ÉLECTRICITÉ

Au Canada, la plupart des installations électriques sont posées et réparées par des ouvriers qualifiés, conformément au Code canadien de l'électricité. Ce n'est pas le cas dans la majorité des pays en voie de développement où il suffit qu'un appareil d'éclairage ou une prise électrique reçoivent du courant pour que cela soit considéré comme une « installation satisfaisante ». Dans certains pays, on a l'impression que c'est à savoir qui réussira à faire passer le courant d'un point à un autre en utilisant le minimum de matériaux et les méthodes les plus originales pour les raccordements et les dispositifs de sécurité. Ce qui est particulièrement déconcertant, c'est l'absence très fréquente de prises de terre alors que le voltage habituel est du 220V, qui donne des chocs beaucoup plus dangereux que le 110V alimentant la plupart des foyers canadiens. Comme les réseaux électriques de la plupart des logements pour notre personnel n'étaient pas conçus pour le nombre d'appareils ménagers utilisés par les Canadiens, il y a constamment des problèmes de surcharge des circuits. Quand une douzaine de climatiseurs sont installés pendant l'aménagement de logements que l'on vient d'acheter, il est fréquent que « l'électricien » les raccorde à la source d'électricité la plus proche plutôt que de répartir la charge supplémentaire entre les divers circuits ou phases, selon les cas. C'est ainsi que l'on découvre parfois le spectacle inoubliable d'un gros

ventilateur installé dans une chancellerie, qui souffle sur le panneau électrique principal pour le refroidir suffisamment afin d'éviter que des incendies n'éclatent à cause de la surcharge des circuits (ce qu'il y a de surprenant, c'est que cela ne marchait pas si mal).

SÉCURITÉ-INCENDIE

Bien que ce ne soit pas seulement à l'étranger que la sécurité-incendie est nécessaire, les mesures de prévention des incendies et les sorties de secours y posent plus fréquemment des problèmes. Cela tient, en partie, au fait que les bâtiments sont construits conformément à des normes nettement inférieures à celles du Code canadien des incendies et du Code canadien du bâtiment. L'abondance des dispositifs de sécurité, par exemple, grilles, refuges, portes de sécurité, etc., crée souvent un problème pour la sécurité-incendie en ce sens que l'évacuation d'urgence est rendue plus difficile par la nécessité de trouver les clés nécessaires pour les ouvrir. La plupart des chancelleries et des logements pour le personnel ont un problème commun, le manque de locaux d'entreposage, si bien qu'il arrive fréquemment que du matériel soit conservé dans la chaufferie, contrairement aux règlements en matière de sécurité-incendie.

LUTTE AUX ANIMAUX NUISIBLES

Dans les climats tropicaux, les logements du personnel semblent exercer plus d'attrait sur divers types d'insectes et d'animaux nuisibles que ne le font les logements canadiens normaux. Ces visiteurs importuns sont aussi bien des serpents (dont certains sont venimeux), des scorpions, des rats, que des termites. Si certaines de ces créatures sont simplement laides et désagréables, d'autres présentent incontestablement des risques pour la santé. En outre, les divers produits chimiques utilisés pour leur éradication sont dangereux et doivent être utilisés avec précaution.

